



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

### Séance du Jeudi 7 décembre 2023

Conseillers municipaux en exercice : 28

Le Conseil municipal, convoqué le 30 novembre 2023, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville -25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h04 et levée à 21h46.

**Étaient présents** : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bernard LAPOIRE, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Didier MOULIN, M. Florent MANZONI, M. Noël PERROT, Mme Colette LOMBARD, M. Éric GIRAUD, Mme Henriette PROST-TOURNIER, M. Guy BRUCHON.

**Étaient absents** : Mme Morgane OUDOT, Mme Josiane CHAUVIN, Mme Marie-Hélène BALLEE, Mme Martine COLLETTE, M. Didier DUMONT, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Dominique ROUX.

**Secrétaire de séance** : M. Bruno DIRAND.

**Procurations de vote :**

**Mandant/Mandataire** : B. ANDREZ/D. GUILLEUX ; MH. BALLEE/M. PARRENIN ; A. MARGUET/P. BENOIT ; D. DUMONT/S. KURT ; M. COLLETTE/G. BRUCHON ; P. LIME VIEILLE/E. GIRAUD.

### **Budget principal – DM 17 - Ouverture de crédits chapitre 012 et 65**

Il convient d'assurer jusqu'à la fin de l'exercice, le paiement de certaines dépenses :

- Charges de personnel au chapitre 012 : 10 000 €  
Des régularisations plus importantes que prévues ont été nécessaires en raison de changement de situation d'agents.
- Autres charges de gestion courantes au chapitre 65 : 7 000 €  
Des dépenses supplémentaires initialement non prévues au budget ont en effet été engagées : acquisition de logiciels Marchés Publics et RDV état civil en ligne, migration de la messagerie.

Aussi, afin d'assurer le versement des dépenses nécessaires jusqu'à la fin de l'exercice 2023, il convient d'ouvrir de crédits supplémentaires suivants :

Chapitre	Débiteur	Montants	Objet
012	Charges de personnel	10 000 €	Versement des salaires et charges
65	Autres charges de gestion courante	7 000 €	Alimentation du compte 6512 « Droits d'utilisation – informatique en nuage »
		<b>17 000 €</b>	

Ces montants seront pris sur l'excédent budgétaire.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la DM n°17.

**Rapport adopté à l'unanimité :**

**Pour : 25**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Publié sur le site de la ville de Valdahon le :  
11/12/2023

Pour extrait conforme  
Le Maire,  
Sylvie LE HIR

